

Quand l'honorable ministre des Postes et des Communications dit que la présente grève de Montréal, qui paralyse le service des postes, est illégale, le fait-il sous l'avis d'un conseiller juridique du ministère du Travail ou de son propre ministère?

**L'hon. M. Kierans:** Monsieur l'Orateur, les représentants mêmes du syndicat reconnaissent que leurs agissements actuels sont illégaux.

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre des Postes et des Communications une question supplémentaire.

Comme on a dit que de nouveaux contractants assureraient la livraison postale, le gouvernement se verra-t-il dans l'obligation d'acheter les camions de G. Lapalme Inc.?

**L'hon. M. Kierans:** Étant donné que nous avons accordé, l'an dernier, un contrat d'un an seulement, il faut assurer en ce moment à l'entrepreneur que si l'on met un terme au contrat, à la fin d'une année, comme nous l'avons fait, il ne peut évidemment déduire, aux fins de l'impôt, la dépréciation entière relative aux camions. Nous accepterons alors de racheter ses camions, s'il consent à les vendre.

Je puis ajouter que non seulement cette grève est illégale, mais les syndiqués font actuellement du chantage auprès de la population de Montréal.

[Traduction]

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire fondée sur la lettre de conciliation du ministre. Le ministre s'est-il assuré auprès du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration que, compte tenu de la situation du chômage à Montréal, il peut trouver 350 chauffeurs immédiatement?

**L'hon. M. Kierans:** Oui. Monsieur l'Orateur, vous avez laissé entendre précédemment que ma déclaration avait été brève. Peut-être me permettez-vous d'exprimer ma satisfaction en constatant que le député d'Hillsborough a repris de l'activité à la Chambre.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie.

**M. Valade:** Monsieur l'Orateur, puisqu'on fait échange de bons procédés, j'aimerais demander au ministre des Postes et des Communications si, en ce qui concerne les contrats signés avec d'autres sous-contractants, le ministère exige le réemploi des personnes déjà au service de Lapalme Incorporée?

**L'hon. M. Kierans:** Monsieur l'Orateur, je sais gré au député de Sainte-Marie de la courtoisie qu'il me témoigne. Je dois dire que

[M. Fortin.]

ce n'est jamais ainsi qu'on procède. Il y a appel d'offres, et l'adjudication des contrats se fait, en conformité de la loi, aux plus bas soumissionnaires, compte tenu des conditions, des aptitudes, de la stabilité financière, etc. C'est ce que nous avons fait. Libre à eux de s'arranger avec le syndicat en cause, que ce soit celui des camionneurs, la CSN ou un autre syndicat. Je ne pourrais moi-même...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**L'hon. M. Kierans:** Monsieur l'Orateur...

[Français]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je signale aux honorables députés qu'il y aurait peut-être lieu de passer à un autre sujet, car il ne reste que deux minutes avant la fin de la période des questions orales.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### DEMANDE RELATIVE À L'INONDATION DU TERRITOIRE ADJACENT À LA RIVIÈRE SKAGIT

[Traduction]

**M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-être voudra-t-il en prendre note. La ville de Seattle a-t-elle demandé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, une exemption aux termes de la loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux, visant à permettre à la Seattle Power and Light Company d'inonder le territoire canadien en élevant le barrage sur la rivière Skagit?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. A mon avis, c'est une question à inscrire au *Feuilleton*.

### LA SOUVERAINETÉ

#### LE PASSAGE DU NORD-OUEST—LA RÉGLEMENTATION VISANT LA NAVIGATION ET LA POLLUTION

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Peut-il dire à la Chambre si son ministère s'occupe d'établir des règlements qui conviennent en matière de navigation et de pollution dans la région connue sous le nom de passage du Nord-Ouest, et aussi s'il prévoit des auxiliaires appropriés à la navigation dans la région?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Cette question est-elle vraiment urgente? A mon avis, elle est, comme la précédente, de celles qui devraient normalement être inscrites au *Feuilleton*.